



**DISTRETTO DELLA PESCA
E CRESCITA BLU**

BLOCKCHAIN-MARENOSTRUM

CUP C97F2200003000

Appui et promotion de l'innovation, de la technologie Blockchain et d'économie circulaire dans le secteur de la pêche artisanal

OBJECTIF GENERAL

La crise de la pêche artisanale en Sicile et en Tunisie est liée au manque d'organisations professionnelles, à l'exploitation excessive des ressources halieutiques, au manque de connaissance de la biodiversité marine, à la pollution marine, au changement climatique, à la difficulté d'accès au marché et au manque de compétitivité face à la forte concurrence des systèmes de pêche et d'aquaculture industriels. MARE NOSTRUM, à travers la création d'une Blockchain transfrontalière, vise à concentrer les bénéfices de la diversité des espèces marines, augmenter la compétitivité de la pêche artisanale, améliorer ses revenus et sa rentabilité. La blockchain contribuera à améliorer la traçabilité et la gestion durable de la pêche, en promouvant l'aspect traditionnel et artisanal des méthodes de pêche. MARE NOSTRUM vise à construire une Blockchain qui sera configurée comme un hub de service transfrontalier commun.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Le projet vise à satisfaire les consommateurs et permet aux entreprises de pêche locales italiennes et tunisiennes de garantir la transparence en créant une "BLOCKCHAIN". Le projet créera deux pôles de coopération transfrontalière qui interagissent avec l'objectif commun de développement, d'intégration et de transfert de technologie pour la gestion durable des ressources halieutiques, basé sur un nouveau modèle de développement économique. La Blockchain est la technologie parfaite pour les produits de la pêche: reproduction numérique de l'historique des produits, accès en temps réel aux actualités via des tableaux de bord et, en cas de problème, possibilité de reconstruire la chaîne pour en identifier la cause. Le projet encourage les parties prenantes à partager des données. Cela donnera une plus grande visibilité et force aux petites et moyennes entreprises de la Méditerranée, leur offrant la possibilité d'avoir plus de marchés.

ACTIVITÉS DU COSVAP DANS LE PROJET

Le COSVAP devra réaliser, entre autres, ces activités :

-
-

Distretto della Pesca e Crescita Blu
COSVAP

www.distrettoptesca.com | distrettoptesca@gmail.com



- Veiller à ce que la communication soit correctement planifiée et séquencée, également grâce aux diverses opportunités qui peuvent se présenter, en préparant un plan de communication dans les 3 mois qui doit être approuvé par l'AG;
- veiller à ce que les entreprises de pêche artisanale impliquées dans le projet respectent les normes internationales en matière de qualité, de sécurité des produits et de respect de l'environnement;
- Mettre en place des projets Block-chain, QRCode et pilotes sur le marché numérique en faveur d'entreprises déjà sélectionnées ;
- Donner des opportunités de connaissances et d'études à deux personnes, une tunisienne et une italienne, en vérifiant celles qui peuvent être incluses dans une action de mobilité et d'échange, qui peut être configurée comme une action complémentaire.

Manifestation d'intérêt pour la recherche de devis relatifs à la réalisation d'actions de visibilité (workshop avec services annexes).

	DESCRIPTION workshop Bizerta- Tunisi
LOT 1	Table d'enregistrement des présences avec nappe appropriée avec hostess
	Table présidentielle (mètres 7x1) avec nappe apte avec 6 places assises et chaises annexes
	Système d'amplification et de diffusion audio
	Système de caméras vidéo et audio pour le streaming en temps réel et éventuel système d'enregistrement des enregistrements en vue de leur conservation et de leur publication future.
	Système d'amplification et de diffusion audio avec microphones de table à la table de présentation et microphones sans fil pour le public
	Lptop personnel qui peut se connecter à Internet, qui a le son connecté à l'amplification de la pièce, qui est équipé d'un logiciel de présentation en Powerpoint (ou similaire), lecteur PDF (ou similaire), Office Pack (ou similaire).
	Service d'interprétation simultanée en langue française -italienne pour la conférence.



Coffee break service 50 pax.

	DESCRIPTION
LOT 2	Assiettes, couverts, verres et serviettes jetables compostables.
	Café, eau effervescente et naturelle, jus de fruits, lait, pâtisseries, croissants sucrés et croissants sautés, sandwichs.
	Tables.
	Nappe appropriée
	Expert qualifié pour l'administration.
	1 Hôtesse.

light lunch 20 pax

	DESCRIPTION
LOT 3	déjeuner léger déjeuner de trois plats max à base de poisson pauvre, végétarien ou autre

service de transfert

	DESCRIPTION
LOT 4	location de voiture, service de transfert avec chauffeurs 9 / 15 places



Le montant prévu pour la réalisation est de 2 500,00 € (deux mille cinq cent,00)

Les opérateurs économiques visés à l'article 45 du décret législatif peuvent soumettre des offres. Pas. 50/2016, qui ne se trouvent pas dans l'une des situations prévues comme motifs d'exclusion par l'art. 80 du décret législatif 50/2016.

MOTIF D'EXCLUSION

Les causes d'exclusion seront considérées comme établies par l'art. 80 de la loi 50/2016 et de la loi 21/2021

COMMENT PARTICIPER

Les offres doivent être envoyées à l'adresse avant 13h00 le 11 août 23

ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

La Commission a validé l'offre technique des candidatures et attribue une note selon les critères indiqués ci-dessous. Sur la base du critère de l'offre économiquement la plus avantageuse ou du prix le plus bas, sur la base du rapport qualité/prix maximum (article 1 alinéa 3 du décret-loi du 16 juillet 2020, n. 76

La Commission compétente aura pour mission de :

- non admis, en précisant le motif de l'exclusion. Les participants non gagnants ne pourront en aucune manière contester le bien-fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.

Organiser le classement des candidats admis (classement avec notes associées).

La mission se réserve le droit de ne pas répondre à l'offre si elle estime ne pas avoir obtenu d'offres acceptables